

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ-POPULATION (PPPP): L'EXPERIENCE DE TOUL SANGKE (CAMBODGE)

CONTACTS

Mira RENATA
Communication Manager
Delgosea
+62 21 64 08 450
mira.renata@delgosea.eu

Muny MIN
Coordinateur National au
Cambodge pour Delgosea
+855 16 71 49 89
muny.min@delgosea.eu



PHNOM PENH
Composé de 76 Sangkat = Commune
Population de Phnom Penh : 1 501 725 habitants

TOUL SANGKE
Sangkat composé de 3 «villages»
Population totale : 49 636 habitants

Conseil de Commune/ Sangkat
1 représentant du Ministère de l'Intérieur nommé
11 membres élus

CONTEXTE

Toul Sangke doit faire face à une croissance démographique et une urbanisation importantes, avec des ressources financières limitées et des infrastructures défectives ou inexistantes.

BESOINS IDENTIFIÉS

- Besoin en financement pour les travaux de rénovation et de construction.
- Projets éducatifs et sociaux afin de répondre aux attentes des habitants.
- Favoriser la cohésion sociale

OBJECTIFS

- 1/ Création d'un réseau d'infrastructures efficaces
- 2/ Mise en œuvre de projets dans les domaines de l'éducation, la santé, la sécurité et la parité.
- 3/ Recherche de financements auprès des habitants et des entreprises locales

ACTEURS

Conseil Communal de Toul Sangke.
Population et secteur privé (entreprises locales).

DATE

2002 - aujourd'hui

Conception du projet

→ DESCRIPTIF

» La municipalité a élaboré un plan de développement selon une démarche participative, qui a associé les populations locales. Ce plan s'articule autour des axes suivants :

1. Infrastructures (rénovation urbaine, construction, nouvelles infrastructures)
2. Social (éducation, santé)
3. Administration et sécurité
4. Egalité des genres.

» Afin d'assurer la mise en œuvre et le financement de ce plan de développement, la municipalité a adopté une démarche innovante qui associe étroitement les habitants. Après avoir été consultés pour le plan de développement, les habitants seront sollicités pour contribuer par un apport financier ou en nature permettant la réalisation du plan.

→ ETAPES DE MISE EN ŒUVRE

» Etape 1 : Avant-Projet du Plan de Développement et du Budget :

La municipalité dresse les grandes lignes du plan et en assure le pilotage. Le **Comité de Planification et de Budgétisation**, composé de représentants des habitants, est mis en place et prend part à toutes les étapes du plan quinquennal, de son élaboration à sa mise en œuvre. Le plan local de développement est ainsi élaboré en collaboration avec la population.

» Etape 2 : Réunions publiques et consultations des résidents et entreprises :

Les conseillers démarchent tous les résidents et les acteurs du secteur privé pour qu'ils assistent à cette réunion, au cours de laquelle ils sont invités à faire part de leurs besoins et à évaluer les propositions.

» Etape 3 : Evaluation et Vote du Plan de Développement :

Les projets sont évalués en fonction de leur faisabilité technique et financière et font l'objet d'un vote par le conseil de la commune

» Etape 4 : Mise en œuvre :

Les entreprises et les résidents sont ensuite appelés à contribuer à la réalisation des projets de différentes manières:

- ils peuvent aussi bien aider financièrement que proposer de la main d'œuvre, ou apporter des outils nécessaires aux travaux.
- Les contributions sont compilées dans une base de données et chaque contribution est valorisée publiquement (tableaux d'affichages municipaux et d'autres lieux publics, ainsi que sur les résidences des contributeurs par des plaques portant le nom des contributeurs et la nature de leur contribution par exemple).

» Etape 5 : Evaluation du Plan de Développement :

Les comités de gestion de projet sont chargés d'évaluer le bon déroulement des projets. Tous les contributeurs servent également d'évaluateurs volontaires.

Mise en oeuvre du projet

→ ENJEUX

- » **Sensibilisation et formation des acteurs politiques et des représentants à la planification et à la budgétisation** effectuées par des associations.
- » **Instauration progressive de la confiance entre les électeurs et les élus du conseil**
- » **Développement d'une gestion participative** : faire en sorte que les citoyens puissent tous prendre part au processus de décision.
- » **Renforcement de la cohésion sociale et sentiment d'appartenance au territoire** : tous les habitants de la commune sont mobilisés

→ PROJETS MENES A BIEN

- » Goudronnage de **70% des routes** de la commune
- » Mise en place d'un système de **récupération des eaux usées** et de collecte des déchets
- » Construction de canalisations d'**eau potable**
- » Création d'un réseau d'**électricité** fiable et sécurisé
- » Programmes **socio-éducatifs**, destinés en particulier aux **femmes et enfants**

→ ACTEURS, ET RESSOURCES MOBILISÉES

- » **Municipalité** de Toul Sangke
- » **Comité de Planification et de Budgétisation**, composé de représentants des habitants
- » **ONG et Associations locales** telles que Delgosea (Partenariat pour la Gouvernance locale en Asie du Sud-Est)

→ FINANCEMENT

- » L'Etat verse l'équivalent de 20% du budget total de la municipalité, dont 2/3 (en moyenne 14 000 euros) sont destinés aux projets de développement et d'investissement et 1/3 (soit 7 000 euros) pour les coûts administratifs (salaires et autres dépenses).
- » Les entreprises locales, les résidents des communes contribuent largement au budget à hauteur de 80%

→ GOUVERNANCE DU PROJET

	PILOTE	FINANCE	MET EN OEUVRE
Gouvernement			
Sangkat/ Communes			
Population, Secteur privé			

→ TRANSPARENCE

- » **Enregistrement de chaque contribution et publicité.** Afin d'assurer la transparence du procédé, la commune procède à un enregistrement rigoureux de chaque contribution et en assure la publicité. Les contributeurs effectuent un don et non un prêt et ne seront en aucune façon remboursés de leur investissement.

Suivi du projet

→ EVALUATION / REALISATIONS

- » Le partenariat multi-acteurs de Toul Sangke a permis de réaliser de nombreux projets du Plan de Développement Communal : entre 2005 et 2009, 70% du réseau routier a pu être goudronné. Les projets de cette période ont été financés en grande partie grâce aux contributions du secteur privé et des particuliers. Ces contributions représentent 80% du montant total alloué, soit 1,2 millions de dollars.
- » Renforcement de la confiance des habitants dans les autorités et entre les communautés.
- » Développement du sentiment d'appartenance au territoire et de la cohésion sociale

→ DIFFUSION, PERENNISATION

- » Soy Kosal, le responsable de l'Association Provinciale de Phnom Penh a été récompensé de la médaille du mérite remise par l'Etat Cambodgien et est Président de la Ligue Nationale depuis 2 ans.
- » Le projet est utilisé comme modèle auprès de **90 autres sangkats au Cambodge.**
- » Afin de diffuser le système un réseau national a été créé : la **Ligue Nationale des Communes/Sangkat (NLC/S)** regroupant les 11 PAC/S (Association Provinciales de Communes/Sangkat) au moment de sa création. Elle en compte 14 aujourd'hui, 2 sont en cours d'intégration.